SAINT-MICHEL
Vivre avec passion

AVIS PUBLIC

Est, par les présentes, donné par la soussignée Caroline Provost secrétaire-trésorière adjointe, de ladite municipalité, que les membres du conseil, lors d'une séance ordinaire qui sera tenue mardi, le 8 septembre 2020 à 19h30, au centre communautaire situé au 412, place Saint-Michel, Saint-Michel, statueront sur la demande de dérogation mineure suivante :

Nature et effets de la demande :

Autoriser la demande # 2020-08-0036 pour émettre un permis de construction (#2020-08-0209) afin d'agrandir l'école primaire Saint-Michel-Archange et autoriser :

- une marge latérale gauche à 1,25 mètre de la limite de la propriété, alors qu'en vertu du règlement de zonage numéro 185, la marge latérale minimale de l'implantation du bâtiment principal doit être à 2 mètres de la limite du lot;
- un coefficient d'emprise au sol de 0,433, alors qu'en vertu du règlement de zonage numéro 185, les normes d'implantations du bâtiment principal doivent avoir un maximum de coefficient d'emprise au sol de 0,25;
- qu'il n'y ait pas de stationnement sur le lot 6 342 920 du cadastre du Québec, alors qu'en vertu du règlement de zonage numéro 185, le nombre minimal de cases de stationnement hors rue est établi en fonction de la nature de l'usage, soit dans le cas présent 1 case / 30 m^2;
- de soustraire les compensations financières obligatoires dans le cadre de la réduction du nombre de cases de stationnement, alors qu'en vertu du règlement de zonage numéro 185, le requérant doit verser à la municipalité une somme de 500 $ par case manquante;

Cette demande est localisée 430, place St-Michel, Saint-Michel (lot 6 342 920 cadastre du Québec), zone P-2.

Toutes personnes ou organismes intéressés pourront se faire entendre par le conseil relativement à cette demande de dérogation ou pourront envoyer par courriel à greffe@mst-michel.ca, ses commentaires relativement à cette demande de dérogation, lesquels seront soumis au conseil municipal.

Fait et donné à St-Michel, ce 24e jour du mois d'août 2020.

Signé: *(s) Caroline Provost*
Secrétaire-trésorière adjointe

(Cet avis est publié au moins 15 jours avant la tenue de la session)